

Conformément à nos orientations stratégiques, définies pour répondre à notre ambition et faire face aux enjeux et contexte d'APLIX, nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens humains, financiers, organisationnels et techniques nécessaires pour développer nos ventes et notre rentabilité, améliorer notre performance opérationnelle en accélérant notamment notre transition vers l'industrie du futur, renforcer le niveau de qualité et de sécurité de nos produits et assurer un développement responsable de notre entreprise.

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les principes universels des droits de l'Homme et du travail, tels que définis par les normes internationales et nationales applicables, ainsi que par les accords de branche et d'entreprise. Nous reconnaissons que chaque personne a le droit d'être traitée avec dignité, équité et respect.

Conditions de travail

- Garantir des conditions de travail sûres, saines et dignes pour tous ses salariés et intervenants extérieurs
- Respecter les normes internationales du travail en matière de durée du travail, de rémunération, de congés payés et de sécurité au travail

Lutte contre les discriminations

- Condamner toutes formes de discriminations, qu'elles soient fondées sur le genre, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle ou tout autre critère défini par la loi
- Promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux de la diversité

Lutte contre le travail illégal des enfants

- S'opposer fermement au travail des enfants et s'engager à ne pas recourir à une main-d'œuvre enfantine dans ses activités
- Veiller à ce que l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement respecte cette interdiction

Protection des minorités et peuple vulnérables

- Reconnaître et respecter les droits des minorités et des peuples vulnérables
- Veiller à ce que ses activités ne portent pas atteinte à leurs droits humains et à leur mode de vie traditionnel

Droit au travail décent

- Offrir à ses salariés un travail décent, qui respecte leur dignité et leurs droits fondamentaux
- Favoriser l'accès à la formation, à l'évolution professionnelle et à la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle
- Protéger des personnes contre le travail forcé et l'esclavage moderne

Assurer le respect de la charte

- Mettre en place des procédures et des mécanismes de contrôle adaptés, ainsi que l'information de l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices
- Encourager la transparence, la communication ouverte et la participation active de toutes et tous dans l'amélioration continue de nos pratiques en matière de droits humains et de conditions de travail.

Les orientations stratégiques de notre société s'inscrivent dans le respect de nos valeurs que sont le respect, l'innovation, l'engagement et l'excellence. Ces engagements et les objectifs associés, revus annuellement par la Direction afin de s'assurer de leurs pertinences, sont déclinés pour l'ensemble de nos filiales dans un processus d'amélioration continue et maîtrisés sur chacun de nos sites.

Sandrine PELLETIER
Présidente Directrice Générale APLIX